

à Dieu et éviter les discours et les objets qui pourraient l'entraîner au mal.

—Se recommander à Dieu, c'est le prier avec confiance de nous donner la grâce de ne pas succomber à la tentation.

502. Q. S'il croit être tombé dans le péché mortel, que doit-il faire ?

R. S'il croit être tombé dans le péché mortel, il doit s'en humilier sur le champ, en demander pardon à Dieu par un acte de contrition parfaite, et se confesser aussitôt que possible.

503. Q. Que doit-on observer par rapport aux divertissements ?

R. Par rapport aux *divertissements*, on doit observer de n'en point prendre, à moins qu'ils ne soient *nécessaires* ou *innocents*.

—Par divertissements on entend les jeux, les amusements, les récréations.

Les divertissements nécessaires sont ceux dont on a besoin pour se reposer l'esprit ou le corps après le travail, ou encore ceux qui seraient utiles pour combattre certaines maladies.

Les divertissements innocents sont ceux dans lesquels on n'offense pas le bon Dieu, et qui ne sont pas des occasions de péché.

504. Q. Que doit faire un chrétien, les fêtes et dimanches ?

R. Les fêtes et dimanches, un chrétien doit s'abstenir de toute œuvre servile, du jeu, des